



Plan d'actions 2023-2027

de l'animation du réseau espèces exotiques
envahissantes du bassin Loire-Bretagne



Version 4 – Juillet 2024

- **Coordination :** Alan Méheust (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels)
- **Comité de rédaction :** Ce document a été construit et rédigé avec les contributions des membres du groupe de travail espèces exotiques envahissantes Loire-Bretagne.
- **Photo de couverture :** A. Méheust (FCEN)
- **Citation du document :**

Coord. Méheust A., 2023. Plan d'actions 2023-2027 de l'animation du réseau espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 24 p.



Sommaire

Contexte.....	4
Le réseau EEE Loire-Bretagne en 2023	4
Périmètre et objectifs du plan d'actions	5
Lignes directrices.....	5
Objectifs.....	5
Mise en œuvre	5
Plan d'actions.....	6
Thèmes et liste des actions	6

Accéder directement aux fiches actions

Cliquez sur le numéro de l'action pour accéder directement à la fiche

- | | |
|--|---|
| 1 Animer le réseau EEE Loire-Bretagne | 9 Catégoriser les espèces exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes |
| 2 Appuyer les politiques publiques du bassin de la Loire et des sous-bassins versants | 10 Faire le lien avec les autres réseaux d'acteurs thématiques ligériens |
| 3 Assurer l'interface avec les acteurs hors du bassin sur les invasions biologiques | 11 Accompagner la montée en compétences du GT EEE |
| 4 Assurer le suivi, l'évolution et l'évaluation du programme d'actions | 12 Produire et valoriser des outils opérationnels au service du réseau |
| 5 Faire une veille documentaire et d'actualité | 13 Communiquer sur les actions du GT EEE |
| 6 Valoriser et rédiger des retours d'expériences | 14 Accompagner les territoires |
| 7 Coopérer avec la recherche | 15 Accompagner la gestion |
| 8 Connaître les milieux du bassin vulnérables aux invasions biologiques | 16 Favoriser le suivi des invasions biologiques |

Contexte

Depuis 2002 et à l'initiative de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (GT EEE)¹ rassemble les acteurs concernés par la thématique : partenaires techniques et financiers, gestionnaires, experts et coordinateurs. Il est financé dans le cadre du plan Loire grande nature et animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2007. Le groupe a pour but de faciliter la production et l'échange de connaissances.

Le réseau EEE Loire-Bretagne en 2023

En plus de 20 ans, la thématique et les acteurs ont beaucoup évolué et le GT EEE a su accompagner ces changements. Il se place désormais entre deux grands ensembles, les groupes régionaux² et les groupes nationaux (Centre de ressources EEE et REST notamment), issus du déploiement de la stratégie nationale EEE³. La structure du groupe s'est adaptée à ce nouveau rôle, avec deux évolutions majeures :

- Une distinction est faite entre le réseau EEE Loire-Bretagne et le Groupe de travail EEE Loire-Bretagne, cela permet de distinguer le public cible de l'animation et ses contributeurs, pour faciliter l'articulation avec les autres animations. Ce sont des publics aux besoins différents et qui sont cibles d'actions distinctes dans ce plan d'actions.

- **Le réseau EEE Loire-Bretagne** comprend toutes les personnes qui sont touchées directement ou indirectement par les actions de l'animation de bassin (La FCEN en 2023). Ce sont des gestionnaires, des collectivités, des institutions ou des experts.
- **Le GT EEE Loire-Bretagne** est restreint aux personnes qui contribuent volontairement et régulièrement aux actions, principalement des coordinateurs territoriaux et des experts (gestionnaires, institutionnels ou académiques).



- Les actions se recentrent sur **les milieux aquatiques et humides du bassin**. Cela permet de se spécialiser et de renforcer l'appui sur des milieux prioritaires au titre du plan Loire et des politiques publiques de l'échelle bassin. Les autres milieux seront toujours considérés, mais à travers leur lien aux milieux aquatiques et humides du bassin (par exemple pour l'introduction ou la dispersion des espèces).

¹ Le terme *espèces exotiques envahissantes* est conservé dans le nom du réseau et du groupe de travail pour des raisons historiques et d'image. Nous reconnaissons cependant l'intérêt d'enrichir notre discours et nos actions avec la notion d'invasions biologiques pour considérer l'ensemble du phénomène.

² S. Varray (FCEN), 2023. Avancement des dynamiques régionales sur les EEE en France métropolitaine : situation début 2023, Centre de ressources espèces exotiques envahissantes. [Lien](#)

³ MULLER S. (coord.), 2017. Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes. Ministère de la Transition écologique et solidaire, 43 pages. [Lien](#)

► Périmètre et objectifs du plan d'actions

► Lignes directrices

Le plan d'actions 2023-2027 de l'animation EEE du bassin Loire-Bretagne, reste fidèle aux lignes directrices pour la gestion des EEE sur le bassin Loire-bretagne issue de la stratégie EEE de bassin 2014-2020⁴ à savoir:

1. Entretien et préserver les habitats et la fonctionnalité des écosystèmes en prévenant les invasions biologiques ;
2. Mettre en place des dispositifs de détection précoce et de gestion prioritaire des espèces invasives avérées émergentes ;
3. Mettre en place des moyens d'intervention adaptés selon l'espèce et les enjeux identifiés de sa gestion ;
4. Collecter, gérer et partager les informations sur les espèces et la gestion grâce à des liens réguliers entre chercheurs et gestionnaires ;
5. Restaurer les habitats et les fonctionnalités des écosystèmes colonisés par ces espèces ;
6. Sensibiliser et informer le public et les partenaires concernés par la problématique ;
7. Mutualiser et échanger les expériences de gestion et les connaissances acquises dans le bassin.

L'animation de bassin veille aussi à ce que les actions soient cohérentes avec la stratégie nationale EEE.

► Objectifs

Ce plan d'actions vise à renforcer les capacités des acteurs concernés par les invasions biologiques, pour atteindre 5 objectifs principaux :

- a. Améliorer les échanges sur les invasions biologiques sur le bassin Loire-Bretagne ;
- b. Renforcer les connaissances sur les invasions biologiques ;
- c. Améliorer la prise en compte des invasions biologiques dans les politiques publiques de bassin ;
- d. Renforcer les compétences au sein du GT EEE ;
- e. Soutenir la montée en compétences des gestionnaires du bassin dans la gestion des invasions biologiques.

► Mise en œuvre

L'animation du réseau EEE Loire-Bretagne, assurée par la FCEN, est responsable de la mise œuvre de ce plan d'actions, avec les contributions volontaires des membres du réseau et du GT EEE. Ce plan d'actions a été construit pour s'articuler avec les actions de nos partenaires nationaux et locaux, institutionnels, scientifiques ou techniques. Un état d'avancement des actions sera régulièrement proposé au GT EEE pour validation voire réorientation de celles-ci. Des actions pourront s'ajouter en fonction des opportunités au cours du plan d'actions, avec l'aval du GT EEE.

⁴ Coord. Hudin S., Haury J., Matrat R., Anras L. et al., 2014. Gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – stratégie 2014-2020, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 20 p. [Lien](#)

Plan d'actions

Thèmes et liste des actions

Coordination

Assurer la coordination du réseau, de ses actions et l'articulation avec les politiques publiques et les partenaires de bassin.

- 1 Animer le réseau EEE Loire-Bretagne
- 2 Appuyer les politiques publiques du bassin de la Loire et des sous-bassins versants
- 3 Assurer l'interface avec les acteurs hors du bassin sur les invasions biologiques
- 4 Assurer le suivi, l'évolution et l'évaluation du programme d'actions

Connaissance

Produire, collecter, analyser et valoriser les connaissances sur les invasions biologiques et leur gestion. Coopérer avec les acteurs de la connaissance

- 5 Faire une veille documentaire et d'actualité
- 6 Valoriser et rédiger des retours d'expériences
- 7 Coopérer avec la recherche
- 8 Connaître les milieux du bassin vulnérables aux invasions biologiques
- 9 Catégoriser les espèces exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes

Sensibilisation, formation et communication

Apporter aux publics concernés les informations et les compétences pertinentes pour améliorer la prise en compte des invasions biologiques.

- 10 Faire le lien avec les autres réseaux d'acteurs thématiques ligériens
- 11 Accompagner la montée en compétences du GT EEE
- 12 Produire et valoriser des outils opérationnels au service du réseau
- 13 Communiquer sur les actions du GT EEE

Anticipation, surveillance et gestion

Proposer un ensemble de solutions aux gestionnaires qui souhaitent mieux prendre en compte les invasions biologiques dans leurs actions, en cohérence avec les politiques publiques de bassin.

- 14 Accompagner les territoires
- 15 Accompagner la gestion
- 16 Favoriser le suivi des invasions biologiques

Thème : **Coordination**

Assurer la coordination du réseau, de ses actions et l'articulation avec les politiques publiques et les partenaires de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

L'amélioration de la prise en compte des invasions biologiques sur le bassin passe par l'animation d'un réseau d'acteurs diversifié, constitué des gestionnaires confrontés aux invasions biologiques et des experts qui les accompagnent (scientifiques et coordinateurs). Il faut également mobiliser les experts et coordinateurs territoriaux pour certaines actions du GT EEE.

Sous-actions

1.1 Accompagner les coordinations territoriales

Appuyer l'émergence de nouvelles coordinations et soutenir les coordinations existantes.

1.2 Favoriser la coopération entre les coordinations territoriales

Mettre en lien les territoires du bassin pour le partage et la mutualisation des connaissances, voire des actions.

1.4 Animer le Groupe de Travail EEE Loire-Bretagne

Mobiliser les experts impliqués dans la gestion des invasions biologiques et les coordinateurs territoriaux pour les actions de bassin.

1.4 Mobiliser des élus dans le GT EEE Loire-Bretagne

Le GT EEE ne compte aucun membre qui participe à titre d'élus. C'est pourtant un public cible et leur point de vue est complémentaire. Cette action vise particulièrement les collectivités impliquées dans la gestion des milieux d'intérêts du groupe (collectivités GEMAPI, gestionnaires du lit majeur, etc.).

1.5 Animer des groupes projets thématiques

Constitués de membres volontaires du GT EEE Loire-Bretagne et d'experts, ces groupes auront pour objectif de travailler sur des sujets innovants et ambitieux. Les groupes ont pour rôle de conseiller l'animation de bassin qui reste responsable de la mise en œuvre des actions et rend compte des actions au GT.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> • 8 • 14.4 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de personnes dans le GTEEE Nb de réunions des groupes projets thématiques Nb heures dédiées à l'animation Nb de sollicitation d'autres coordinations 	<ul style="list-style-type: none"> CR des réunions du GT EEE

Thématique : **Coordination**

Assurer la coordination du réseau, de ses actions et l'articulation avec les politiques publiques et les partenaires de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

Faire bénéficier les partenaires institutionnels de l'expérience et des compétences du GT EEE pour améliorer la prise en compte des EEE dans les milieux aquatiques et humides, *via* les politiques publiques qui leurs sont associées.

Sous-actions

2.1 Mobiliser l'expertise du GT EEE pour répondre aux besoins des institutions du bassin de la Loire

Mettre à disposition des institutions de bassin des états des lieux, des outils et notes de positionnement basés sur l'expertise des membres du GT EEE et la consultation des gestionnaires.

2.2 Soutenir les structures de sous-bassins versants dans la prise en compte des invasions biologiques

Proposer un accompagnement aux SAGE, EPTB, Syndicats de bassin versant et structures gemapiennes et en lien avec les coordinations locales. Pour favoriser la cohérence de la prise en compte des EEE par les acteurs de l'eau.

2.3 Accompagner les acteurs pour mobiliser les outils administratifs et financiers de bassin

Plusieurs outils administratifs et financiers sont proposés par les institutions de bassin pour soutenir des projets, comme le Plan Loire ou des appels à projets thématiques. L'animation de bassin participera à l'appropriation des outils par les gestionnaires (identification et mobilisation).

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> 1.1 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de réponses aux sollicitations des institutions Nb de notes de positionnement Nb de réunions avec les sous-bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> Notes

Action n°
3

Assurer l'interface avec les acteurs hors du bassin sur les invasions biologiques

Thématique : **Coordination**

Assurer la coordination du réseau, de ses actions et l'articulation avec les politiques publiques et les partenaires de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

Les groupes travaillant sur les invasions biologiques sont nombreux et complémentaires. Il est important d'y valoriser les acteurs du réseau EEE Loire-Bretagne et d'enrichir nos actions de l'expérience de ces groupes et de leurs acteurs.

Sous-actions

3.1 Assurer le lien et coopérer avec le CDR EEE et les groupes hors bassin

Accompagner les actions de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre les groupes nationaux et les coordinations régionales implantées hors du bassin.

3.2 Assurer le lien avec les autres grands bassins hydrographiques

Échanger sur les invasions biologiques en milieux aquatiques et humides et les bonnes pratiques spécifiques à ces milieux et les politiques publiques associées.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
∅	Nb de participations à des évènements ou de réunions Nb de collaborations : REX, projets, etc. (hors bassin)	∅

Thématique : **Coordination**

Assurer la coordination du réseau, de ses actions et l'articulation avec les politiques publiques et les partenaires de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

Assurer et valoriser le suivi et le bilan des actions de l'animation et les faire évoluer si besoin, en accord avec les membres du GT EEE.

Sous-actions

4.1 Evaluer annuellement les actions de l'animation

Produire chaque année un bilan des actions pour le rapportage aux financeurs et présenter une synthèse aux membres du GT EEE.

4.2 Faire le bilan à mi-parcours du programme d'actions et le faire évoluer

Organiser en 2025 une séquence d'analyse à mi-parcours du programme d'actions, afin de contrôler son avancement, faire le point sur les difficultés rencontrées. Proposer des solutions ou des évolutions en accord avec les membres du GT EEE.

4.3 Faire le bilan du programme d'actions

Analyser en fin de programme les actions réalisées par la FCEN avec les membres du GT EEE. Cette analyse et la synthèse des indicateurs et livrables seront valorisées sous les formats les plus adaptés.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
∅	Nb d'heures consacrées à l'évaluation Nb de sous-actions réorienter/reformulées après évaluation à mi-parcours	Bilan mi-parcours (S1 2025) Synthèse fin PA

Thématique : **Connaissance**

Produire, collecter, analyser et valoriser les connaissances sur les invasions biologiques et leur gestion. Coopérer avec les acteurs de la connaissance.

Contexte et objectif de l'action :

Collecter et mettre à disposition des gestionnaires des connaissances sur les invasions biologiques, via le Centre de Ressources Loire nature

Sous-actions

5.1 Suivi et synthèse des actualités sur les invasions biologiques

Produire une veille des actualités sur les invasions biologiques publiées dans les médias grand public. C'est un témoignage précieux pour observer l'évolution de la thématique. Une analyse a été publiée en 2022, et une autre synthèse sera rédigée en 2027.

5.2 Éditer des synthèses documentaires thématiques

En lien avec la documentaliste du pôle Loire de la FCEN, l'animation EEE de bassin contribue à la valorisation de la base documentaire du Centre de Ressources Loire nature. Cela passe par la sélection de documents relatifs aux thématiques traitées par le GT EEE et notamment à l'occasion des événements organisés pour le réseau EEE Loire-Bretagne.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
∅	Nb d'actualités sur le site internet ou dans la newsletter EEE Nb d'heures passées sur la veille d'actualité	1 Synthèse de la veille d'actu Synthèses documentaires thématiques

Thématique : **Connaissance**

Produire, collecter, analyser et valoriser les connaissances sur les invasions biologiques et leur gestion. Coopérer avec les acteurs de la connaissance.

Contexte et objectif de l'action :

Valoriser les connaissances empiriques sur les invasions biologiques et leur gestion.

Sous-actions

6.1 Valoriser des REX existants sur la gestion des invasions biologiques

De nombreux retours d'expériences sont produits par les différentes animations, dans les régions du bassin, en dehors et par les groupes nationaux. Il est prioritaire de valoriser ces connaissances existantes. Cela peut demander l'articulation avec les autres réseaux (par exemple avec CDR EEE, voir note articulation 2021).

6.2 Actualiser et produire des retours d'expériences sur la gestion des invasions biologiques

Selon les opportunités et en se répartissant les sujets avec les autres coordinations, l'animation de bassin participera à la mise à jour et à la rédaction de retours d'expériences au format du CDR Loire nature, ou aux formats des partenaires.

6.3 Collecter et valoriser des états des lieux sur les impacts des EEE sur le bassin Loire-Bretagne

Pallier les manques d'informations chiffrées sur les impacts, notamment en milieux aquatiques et humides, par un travail de collecte puis de diffusion *via* les outils adaptés. Cela peut demander la mise à jour des méthodes et des mesures pour caractériser et partager ces données. Un état des connaissances sur ces méthodes et des préconisations pour le bassin seront rédigés.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
∅	Nb de REX rédigés Nb de synthèses des états des lieux	REX en ligne sur CDR LN Préconisations de bassin pour la remontée des données sur les impacts

Thématique : **Connaissance**

Produire, collecter, analyser et valoriser les connaissances sur les invasions biologiques et leur gestion. Coopérer avec les acteurs de la connaissance.

Contexte et objectif de l'action :

Construire une relation durable avec le monde de la recherche facilitant l'émergence de projets communs et de partenariats.

Sous-actions

7.1 Encourager la participation de la Recherche aux actions du GT EEE de bassin

Mobiliser des chercheurs dans le GT EEE et rechercher des partenariats scientifiques, par la collaboration ou par des prestations intellectuelles thématiques pour le GT.

7.2 Initier et/ou accompagner des démarches de recherche-action

Accompagner des projets dont les résultats bénéficient directement aux acteurs du bassin Loire-Bretagne. Cela peut amener l'animation EEE Loire-Bretagne à suivre des projets hors bassin, afin de les décliner sur le bassin.

7.3 Participer à l'animation d'un réseau ligérien de chercheurs-gestionnaires

En lien avec CDR Loire nature, faire des passerelles avec les thématiques traitées et améliorer la prise en compte des invasions biologiques dans des projets de recherche.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none">• 10.1• 8	<p>Nb de réunions, rdv en visio,</p> <p>Nb de mises en contact</p>	<p>Publications issues des projets</p>

Thématique : **Connaissance**

Produire, collecter, analyser et valoriser les connaissances sur les invasions biologiques et leur gestion. Coopérer avec les acteurs de la connaissance.

Contexte et objectif de l'action :

Les invasions biologiques sont indissociables des milieux dans lesquels elles se manifestent. De la prévention à la gestion, comprendre les interactions entre les EEE et leur écosystème est un axe innovant pour apporter des solutions complémentaires pour les gestionnaires.

Sous-actions

8.1 Réaliser une synthèse sur la vulnérabilité des milieux aquatiques et humides aux invasions biologiques

En groupe projet, faire la synthèse des connaissances disponibles, afin d'évaluer la vulnérabilité des milieux ligériens, pour formuler des recommandations ou orienter des projets de recherche-action.

8.2 Réaliser une cartographie des milieux vulnérables aux invasions biologiques du bassin

En se basant sur le maximum de données disponibles et sur la synthèse réalisée en 8.1. Si possible en s'appuyant sur des projets de recherche-action.

8.3 Poursuivre l'animation thématique sur les approches écosystémiques

Définies en 2022 par le GT EEE, ces approches basées sur les processus écologiques et une approche systémique de la gestion ouvrent de nouvelles possibilités d'accompagnement des gestionnaires. Selon l'avancée des connaissances et les opportunités, ces connaissances seront mises à disposition des gestionnaires sous les formats les plus adaptés.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> • 1.5 • 7 	<p>Nb de réunions des groupes projets dédiés</p> <p>Nb heures passées à la réalisation <i>(sous action 8.1)</i></p> <p>Nb linéaire / surface cartographier des milieux vulnérables aux invasions biologiques du bassin <i>(sous action 8.2)</i></p>	<p>Synthèse sur la vulnérabilité des milieux</p> <p>Carto des milieux vulnérables du bassin</p> <p>Publications issues des projets complémentaires</p>

Thématique : **Connaissance**

Produire, collecter, analyser et valoriser les connaissances sur les invasions biologiques et leur gestion. Coopérer avec les acteurs de la connaissance.

Contexte et objectif de l'action :

Poursuivre les actions de catégorisation des espèces exotiques envahissantes ou susceptibles de le devenir pour aider les gestionnaires à appréhender les situations de leurs territoires et orienter les choix de gestion.

Sous-actions

9.1 Mettre à jour et valoriser la liste catégorisée des EEE du bassin

Pour s'adapter aux autres outils de catégorisation (voire de hiérarchisation) proposés dans les territoires et par nos partenaires, les objectifs et la méthode de la liste de bassin seront revus. Tout au long du plan Loire V, des mises à jour régulières de la liste seront proposées au GT EEE, afin de prendre en compte les nouvelles détections, l'évolution des connaissances et la réglementation.

9.2 Valoriser la liste d'alerte des espèces exotiques potentiellement envahissantes du bassin Loire-Bretagne et produire des évaluations à l'échelle du bassin hydrographique

Faire connaître ce nouvel outil aux gestionnaires du bassin pour faciliter l'évaluation de leurs situations. L'animation de bassin évaluera régulièrement les nouvelles espèces, afin de construire une liste d'alerte de bassin et de diffuser des alertes ciblées et argumentées.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> 13 	<p>Nb de notes d'information (flash infos) par nouvelle espèce</p> <p>Nb de réunions des commissions pour la liste d'alerte</p>	<p>Listes en ligne</p> <p>Relevés de décisions des mises à jour des listes</p>

Thématique : **Sensibilisation, formation et communication**

Apporter aux publics concernés les informations et les compétences pertinentes pour améliorer la prise en compte des invasions biologiques.

Contexte et objectif de l'action :

Le plan Loire est un programme d'aménagement multithématiques. Il implique donc de nombreux acteurs, institutions, collectivités et associations et incite à la coopération entre ces acteurs. Le GT EEE pourra sensibiliser et former ces réseaux d'acteurs ligériens pour viser la cohérence des approches de la problématique des invasions biologiques.

Sous-actions

10.1 Renforcer la coopération avec les autres réseaux thématiques du Centre de Ressources Loire nature

Le CDR Loire nature est la vitrine des réseaux d'acteurs portés par le pôle Loire de la FCEN, mais aussi des réseaux naturalistes à l'échelle du bassin. Il met en œuvre différentes actions pour créer du lien entre ces acteurs. L'animation EEE de bassin a pour objectif de renforcer sa contribution aux actions du CDR Loire nature, pour coopérer avec les acteurs des milieux naturels ligériens.

10.2 Faire le lien avec les autres thématiques portées par le Plan Loire

Paysage, inondation, patrimoine culturel sont autant de domaines traités par le Plan Loire et que les invasions biologiques impactent. Il serait utile d'informer et de former les réseaux d'acteurs associés pour limiter les perturbations dues aux invasions biologiques et améliorer leur gestion.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> 7 	<p>Nb de collaborations inter-animation</p> <p>Nb de prises de contacts avec des acteurs d'autres thématiques → diversité des acteurs</p>	<p>Productions communes</p>

Thématique : **Sensibilisation, formation et communication**

Apporter aux publics concernés les informations et les compétences pertinentes pour améliorer la prise en compte des invasions biologiques.

Contexte et objectif de l'action :

L'expertise du GT EEE repose sur celle de ses membres. L'animation de bassin a donc intérêt à accompagner la montée en compétence de ses partenaires, afin qu'ils bénéficient des connaissances et outils les plus récents.

Sous-actions

11.1 Organiser des journées techniques du GT EEE

Organiser des journées d'information et de concertation dédiées aux membres du GT EEE et aux gestionnaires du bassin Loire-Bretagne en se concentrant sur des thématiques émergentes.

11.2 Organiser des séminaires pour les animateurs EEE

Renforcer l'animation auprès des acteurs centraux dans le transfert des connaissances vers les gestionnaires. Ces événements favorisent la cohérence des approches sur le bassin, *via* le partage des compétences et connaissances clés, par exemple sur des techniques de gestion innovantes, des dispositifs particuliers ou des outils d'animation.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
∅	Nb de JT et de participants Nb de séminaires et de participants	CR des journées techniques

Thématique : **Sensibilisation, formation et communication**

Apporter aux publics concernés les informations et les compétences pertinentes pour améliorer la prise en compte des invasions biologiques.

Contexte et objectif de l'action :

Les gestionnaires confrontés aux invasions biologiques constituent le public cible du GT EEE Loire-Bretagne. L'expertise du GT EEE auprès de ces gestionnaires s'appuie sur un accompagnement indirect *via* la production d'outils, qui leurs sont ensuite mis à disposition. Ces outils seront aussi adaptés aux besoins des coordinations territoriales qui les relayent.

Sous-actions

12.1 Actualiser, produire et valoriser des outils techniques

Le GT EEE a déjà produit des outils techniques comme le guide d'identification, le manuel de gestion, ou les fiches chantier et de suivi, toujours pertinents et qui doivent être valorisés. Pour intégrer les nouvelles connaissances, de nouveaux documents thématiques pourront être édités, par exemple sur les approches écosystémiques.

12.2 Produire et valoriser des outils de sensibilisation à disposition des gestionnaires

Exposition, affiches, infographies, le GT EEE dispose déjà de plusieurs outils de sensibilisation qu'il faut actualiser et diffuser. Selon les opportunités, de nouveaux outils de sensibilisation pourront être produits.

12.3 Appuyer la formation des élus locaux par les animations territoriales

Animer un ensemble d'actions pour soutenir les animations locales dans la sensibilisation et la formation de leurs élus sur la thématique EEE : webinaires, synthèses, guides, OAD etc.

12.4 Former les maîtres d'œuvres

Sensibiliser et former ceux qui mettent en œuvre les actions de gestion sur la thématique EEE, comme les bureaux d'études, les entreprises de travaux publics, aménageurs, paysagistes...

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> • 1,4 • 8 • 14 	<p>Nb de participants aux webinaires, formations, etc.</p> <p>Nb de consultations des outils</p> <p>Nb de prêts et reproductions</p>	<p>Outils en ligne et imprimés</p> <p>Outils et évènements pour élus</p> <p>Outils et évènements pour les maîtres d'œuvres</p>

Thématique : **Sensibilisation, formation et communication**

Apporter aux publics concernés les informations et les compétences pertinentes pour améliorer la prise en compte des invasions biologiques

Contexte et objectif de l'action :

Faire connaître les actions du GT et valoriser les actions du réseau auprès des gestionnaires et d'autres publics, en cohérence avec la stratégie de communication du CDR Loire nature et en synergie avec les partenaires.

Sous-actions

13.1 Intervenir lors d'évènements grand-public ou professionnels

Présenter la thématique et les actions du réseau EEE Loire-Bretagne et sensibiliser de nouveaux publics, selon les opportunités.

13.2 Publier des lettres d'informations dédiées aux EEE avec le CDR Loire nature

Rédiger régulièrement des lettres d'informations au format du CDR Loire nature, pour présenter les actualités du réseau et de la thématique.

13.3 Alimenter et mettre à jour le portail "Invasives", du CDR Loire nature

Une section du CDR Loire nature est dédiée aux invasions biologiques et aux actions du GT EEE. On y retrouve notamment les outils mis à disposition des gestionnaires et les ressources et contacts pour aller plus loin. Ces contenus seront complétés et mis à jour régulièrement pour s'adapter au contexte du bassin de la Loire.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none">• 3• 10.1	<p>Nb d'interventions (public cibles)</p> <p>Nb lettres information semestrielles</p> <p>Nb participants aux évènements (nb personnes informées)</p>	<p>Lettres d'information en ligne</p>

Thématique : **Anticipation, surveillance et gestion**

Proposer un ensemble de solutions aux gestionnaires qui souhaitent mieux prendre en compte les invasions biologiques dans leurs actions, en cohérence avec les politiques publiques de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

Fournir aux territoires les ressources pour anticiper et éviter les invasions biologiques et planifier leurs actions, avec les dispositifs spécifiques au bassin de la Loire et en synergie avec les dispositifs des autres échelles.

Sous-actions

14.1 Accompagner ou initier la mise en place de dispositifs de détection précoce et réaction rapide (DPRR)

Faire la promotion et accompagner l'émergence de ces dispositifs, notamment en l'absence de coordination compétente sur le territoire, pour assurer la couverture optimale du bassin.

14.2 Animer un réseau de veille et d'alerte de bassin

Notamment par l'articulation avec les autres dispositifs et le relais ciblé des alertes.

14.3 Rédaction d'un guide pour l'articulation des actions dédiées aux invasions biologiques avec les dispositifs administratifs des milieux aquatiques et humides

Partager des préconisations pour la prise en compte des EEE dans d'autres documents cadres GEMAPI/CTMA/SAGE.

14.4 Rédaction d'un guide pour l'élaboration de stratégies locales de prise en compte des invasions biologiques

Proposer un guide pour accompagner la construction de stratégies relatives aux invasions biologiques, de la prévention aux suivis et cohérentes avec les dispositifs locaux et de bassin. Un groupe projet sera animé pour que cet outil soit représentatif des besoins.

14.5 Construire un outil d'aide au diagnostic et à la décision

Produire et/ou regrouper les outils utiles aux gestionnaires et leur proposer une démarche séquencée et cohérente avec les dispositifs de bassin (y compris administratifs) pour étudier chaque situation, solliciter les bonnes personnes puis prendre les bonnes décisions.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> • 1.5 • 14 	<p>Nb alertes relayées via flash info</p> <p>Nb de dispositifs DPRR</p>	<p>1 OADD</p> <p>1 guide de préconisation GEMAPI/CTMA/SAGE</p> <p>1 guide pour la mise en place de stratégies locales IB</p>

Thématique : **Anticipation, surveillance et gestion**

Proposer un ensemble de solutions aux gestionnaires qui souhaitent mieux prendre en compte les invasions biologiques dans leurs actions, en cohérence avec les politiques publiques de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

En l'absence de coordination ou en soutien des animations territoriales et nationales qui accompagnent les gestionnaires, le bassin mobilise son expertise et son expérience pour les situations complexes et/ou innovantes.

Sous-actions

15.1 Conseiller les porteurs de projets et gestionnaires

Sur sollicitation, l'animation bassin et si besoin le GT EEE peut participer à l'analyse des situations, la mise à disposition des connaissances et l'accompagnement pour le montage de projets de gestion des invasions biologiques.

15.2 Proposer et accompagner des démarches de gestion innovantes

L'animation de bassin a la capacité d'accompagner des projets d'expérimentation, en mobilisant ses compétences et ses ressources. Cela concerne notamment les approches écosystémiques et intégrées (8.3), ou en lien avec la protection et restauration des milieux aquatiques et humides du bassin.

15.3 Rédaction d'un guide pour le recours aux bénévoles dans les actions de veille et de gestion des EEE

La mobilisation de bénévoles est une des pistes pour renforcer la présence sur le terrain et les capacités d'intervention. Elle requiert néanmoins une organisation spécifique. L'animation de bassin se rapprochera de structures spécialisées pour valoriser ou produire les ressources adaptées à la thématique des invasions biologiques.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> 8.3 	<p>Nb de réponses aux sollicitations de gestion et relais territorial / régions</p> <p>Nb de démarches de gestion innovantes accompagnées (voir évaluation à mi-parcours)</p>	<p>Notes de synthèse sur approches innovantes</p> <p>1 Guide sur le recours aux bénévoles</p>

Thématique : **Anticipation, surveillance et gestion**

Proposer un ensemble de solutions aux gestionnaires qui souhaitent mieux prendre en compte les invasions biologiques dans leurs actions, en cohérence avec les politiques publiques de bassin.

Contexte et objectif de l'action :

Améliorer la cohérence des suivis, notamment en s'appuyant sur les outils existants dans les politiques de l'eau et faire remonter les informations nécessaires à la compréhension des phénomènes d'invasion sur le bassin.

Sous-actions

16.1 Actualiser et harmoniser les protocoles de suivi des invasions biologiques de bassin

Une donnée homogène sur le bassin est une condition indispensable à l'analyse pertinente des invasions biologiques à cette échelle. Il faut définir les données nécessaires, disponibles ou qui peuvent être produites, notamment en nous appuyant sur les suivis pratiqués sur les milieux aquatiques et humides dans les dispositifs de bassin. Si opportun et réalisable, produire un protocole de suivi de bassin.

16.2 Encourager la bancarisation et la valorisation des données sur les EEE

En s'appuyant uniquement sur des outils existants (ou en construction) et pour les données de répartition, d'impacts et de gestion. L'animation de bassin n'a pas la vocation ni la capacité à collecter de la donnée.

Actions liées	Indicateurs	Livrables
∅	Nb implications dans des protocoles de bassin	1 note sur le suivi des IB sur le bassin 1 protocole de suivi de bassin

Ce document est produit dans le cadre du plan Loire grandeur nature :



Avec le soutien financier de :



Financé par
l'Union européenne



Pilotage :



Pour tout renseignement, contactez :

Pôle Loire de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels :

199 rue de la Juine 45160 Olivet

02 38 24 55 00 • 06 21 88 81 91

pole.loire@reseau-cen.org

Retrouvez l'ensemble des outils produit le groupe de travail EEE Loire-Bretagne sur le Centre de Ressources Loire nature :

<https://centrederessources-loirenature.com>